

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (UE) N° 185/2010 DE LA COMMISSION

du 4 mars 2010

fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 55 du 5.3.2010, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) 2015/1998 de la Commission du 5 novembre 2015	L 299	1	14.11.2015

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2010R0185:20150301:FR:PDF>